



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1694-28

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-28 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de retirer une interdiction de stationnement sur la rue Phil-Goyette, d'ajouter des interdictions de stationnement sur les rues du Bicentenaire et des Merisiers et d'ajouter une interdiction d'arrêt de véhicules sur la rue Phil-Goyette

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 3 septembre 2019.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4^e) jour du mois de septembre deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca